

# Calvin

## Le drame de la puissance divine

●●● **Jean-Blaise Fellay s.j.**, Villars-sur-Glâne  
 Directeur du Centre interdiocésain de formation théologique

La théologie du XV<sup>e</sup> siècle s'efforce de souligner la puissance absolue de Dieu et sa liberté souveraine. La situation humaine, par contre, est marquée par le tragique. La peste noire qui, dans ses attaques régulières, peut emporter la moitié de la population d'une ville ou d'un village, donne à la piété une dimension funèbre. Danses des morts, chapelles funéraires, messes pour les défunts se multiplient.

A Genève, 200 prêtres vivent en majorité de cette ressource, au service d'une population de 10 à 12 000 habitants. La ville compte en plus quatre couvents d'hommes. Elle est couronnée par la cité épiscopale, où l'évêque, qui est également le prince de la ville, vit avec les chanoines et ses officiers à l'abri d'une petite enceinte. C'est dire le poids de la dimension religieuse dans la cité et des dévotions qui tournent autour de la mort. Ajoutons que la prédication insiste sur l'enfer et la damnation. Le bon chrétien tremble pour son salut et celui de ses proches. C'est la raison du succès des indulgences, qui abrègent le séjour au purgatoire, et l'importance de toutes les prières pour les défunts. Cela n'empêche pas, d'ailleurs, de profiter des plaisirs de la vie. Le bourg est richement doté en tavernes, étuves et bordels. Plaisir et angoisse mêlés tissent l'arrière-plan de cette fin du Moyen Age.

Cette tension n'épargne pas les religieux. Dans son couvent des Ermites de saint Augustin, à Erfurt, en Allemagne, Frère Martin Luther en est tourmenté, malgré une vie fort austère. Il en est délivré lors d'une expérience spirituelle dans laquelle il comprend toute la portée d'une parole de saint Paul dans l'épître aux Romains : l'homme est sauvé par la foi seule, sans les œuvres. La foi, c'est de faire confiance à la miséricorde divine. C'est tout ce qu'il est demandé à l'homme de faire et tout ce qu'il peut réaliser.

Car ce début de XVI<sup>e</sup> siècle est dominé par la théologie augustinienne et sa lecture de l'épître de St Paul aux Romains. Depuis le péché d'Adam, l'homme est complètement corrompu, il est incapable d'aucune œuvre méritoire ; seule la grâce peut le sauver. Croire en la miséricorde divine et en l'action exclusive de Dieu, telle est la foi, tel est l'Évangile pour Martin Luther.

### Quelle liberté ?

Mais si Dieu fait tout, que reste-t-il à l'homme, quelle est sa liberté ? C'est ce qu'Erasme, théologien humaniste et grand lecteur des Évangiles, fait remarquer à Luther : si Dieu décide de tout, tu en fais un tyran « pire que Denys de Syracuse ». Tu as vu juste, rétorque Luther, l'homme n'a pas plus d'autonomie qu'une monture conduite par son

églises

*On ne comprend rien au XVI<sup>e</sup> siècle européen, si l'on néglige l'incroyable passion religieuse qui imprègne tous les partis, protestants, catholiques, hérétiques de tout poil. Les polémistes catholiques avaient tort de dénoncer des problématiques trop humaines dans l'œuvre de Calvin. Ce qui le passionne, c'est Dieu, sa gloire et sa grandeur : « Soli Deo gloria ». Cette conviction fait à la fois la grandeur et la problématique du calvinisme.*

## églises

cavalier à sa guise : Dieu pour le salut, le diable pour la perdition. La vraie piété, c'est de croire dans la puissance unique de Dieu. Le libre arbitre n'existe pas, « c'est ce que la raison elle-même est forcée d'accepter », conclut le réformateur dans le *Serf arbitre*.<sup>1</sup>

Luther ne craint pas les antinomies car il affirme par ailleurs la liberté chrétienne. Le chrétien, s'il est esclave, est libre à l'égard de tout en tant qu'élu. Les médiations, l'Eglise, l'Etat et, bien sûr, le pape, les saints, la messe, les dévotions ne sont qu'un appoint, au mieux indifférent, au pire nuisible voire damnable. Cette affirmation de la liberté chrétienne recueille un fort écho. Les paysans la comprennent comme la suppression des impôts ; les « enthousiastes », comme le congé donné à l'Etat, à la propriété privée, au mariage, à la famille. Les deux courants s'unissent dans une formidable rébellion que Luther condamne : fausse conception de la liberté chrétienne. La révolte des paysans est écrasée, deux cent mille morts.

Le réformateur se rend compte que la foi seule ne suffit pas. Il commence alors un énorme travail de reconstruction ecclésiale : bible, catéchisme, chants, liturgie. Une nouvelle Eglise est en train de naître. Et une nouvelle culture germanique. C'est dans ce contexte qu'apparaît Calvin. Il partage la théologie de Luther, qu'il systématise dans l'*Institution chrétienne*, premier ouvrage de dogmatique protestante en langue française. Pour lui, le danger principal vient des esprits exaltés et séditeux. Il a combattu les anabaptistes à Strasbourg et épousé la veuve de l'un d'eux. Il souhaite une Eglise solidement organisée, implantée dans une cité véritablement transformée. La discipline ecclésiastique est au cœur du projet calviniste.

Etrange, non, si tout dépend du décret divin, qu'il faille si fort organiser la cité terrestre ? Cela remonte aussi à Augustin. Pour l'évêque d'Hippone, avant le péché originel, l'homme n'avait pas besoin de loi, de société organisée et encore moins de justice répressive. Il agissait spontanément dans le bien et la justice. L'Etat et la puissance du glaive qui le caractérise sont destinés à la répression des méchants seulement. Luther insiste là-dessus : la fonction de la répression est de protéger les élus qui, eux, n'ont pas besoin de loi. Mais c'était trop optimiste, les désordres des « enthousiastes » l'ont montré ; il faut donc joindre l'efficacité de l'Etat à la prédication de l'Evangile pour obtenir la réformation de l'Eglise.

## Genève, cité-Eglise

On a dit que le premier Luther se demandait : comment puis-je être sauvé ? Zwingli, curé de ville, s'inquiétait : comment réformer ma paroisse ? Et Calvin, juriste de formation, et qui n'a jamais été prêtre, se disait : comment réaliser une cité chrétienne ? C'est à quoi il va s'atteler.

« Avant mon arrivée à Genève, dit-il sur son lit de mort, il n'y avait aucune réformation, on prêchait juste un peu. » « Il ne suffit pas que chaque citoyen soit chrétien, il faut que l'Etat lui-même le devienne. »<sup>2</sup> Calvin met sur pied le contrôle de la cité : une confession de foi à laquelle tous les habitants doivent souscrire, et le Consistoire dans lequel siègent les pasteurs et des magistrats. Ils

1 • Cf. *Du serf arbitre de Luther* suivi de *Erasmus Diatribe : du libre arbitre*, Gallimard, Paris 2001, 720 p. (n.d.l.r.)

2 • René Guerdan, *Histoire de Genève*, Mazarine, Paris 1981, p. 84.

surveillent l'orthodoxie religieuse, les mœurs, les divertissements et les formes de piété des habitants. Genève devient une cité-Eglise vouée au service et à la gloire de Dieu, un centre international d'exportation idéologique.

Les imprimeurs, nombreux, éditent bibles et ouvrages théologiques. L'Académie forme des pasteurs pour l'Europe entière : imaginez un millier d'étudiants en théologie pour une ville d'environ quinze mille habitants. « Envoyez-moi du bois, je vous retournerai des flèches », dit le réformateur aux églises de la diaspora. Cela donne à Genève un grand prestige et suscite imitations et détestations.

## La prédestination

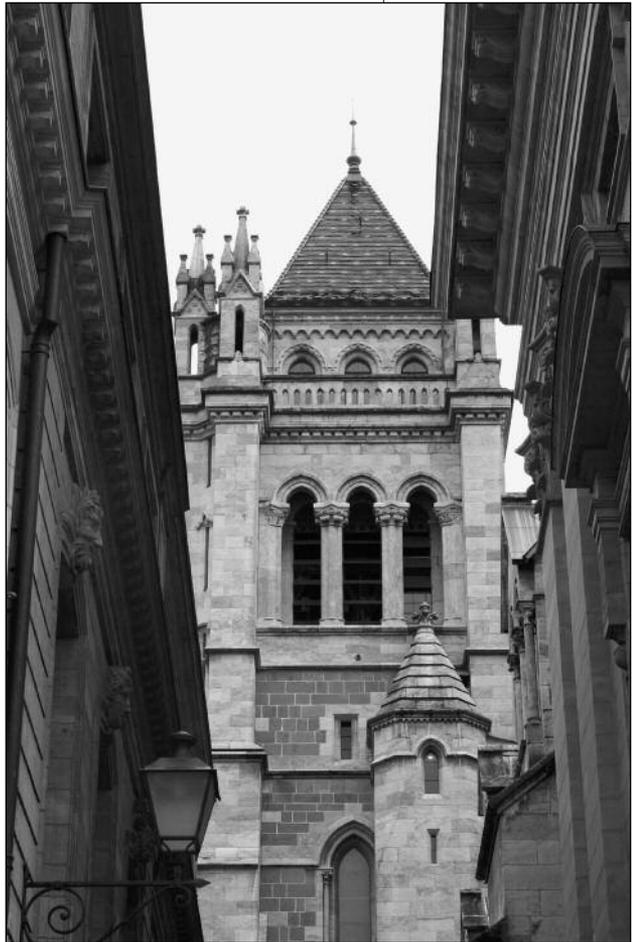
Au-delà de l'importance donnée à la collaboration entre l'Eglise et l'Etat, la caractéristique principale du calvinisme, c'est la théologie de la double prédestination. Avant même la création du monde, Dieu a prédestiné une majorité d'hommes à la damnation et une minorité au salut. Tout ceci contribue à sa gloire car il se montre suprêmement juste en punissant le péché des méchants et suprêmement miséricordieux en sauvant des élus.

Partialité choquante ? Dans *L'Institution chrétienne*, Jean Calvin répond à ses objecteurs : pourquoi « Dieu se courrouce contre ses créatures, qui ne l'ont provoqué par aucune offense ; car de perdre et ruiner ceux que bon lui semble, c'est chose plus convenable à la cruauté d'un tyran, qu'à la droiture d'un

Juge. Ainsi il leur semble que les hommes ont bonne cause de se plaindre de Dieu, si par son pur vouloir, sans leur propre mérite, ils sont prédestinés à la mort éternelle. » Sa réponse à cette interprétation est simple : Dieu ne fait rien d'injuste car sa volonté est la règle suprême de toute justice. C'est une témérité de poser la question des causes de la volonté de Dieu, « vu qu'elle est, et à bon droit doit être, la cause de toutes les choses qui se font. [...] car la volonté de Dieu est tellement la règle suprême et souveraine de justice, que tout ce qu'il veut, il le faut tenir pour juste, d'autant qu'il le veut. »<sup>3</sup>

églises

Cathédrale St-Pierre,  
rue du Cloître



3 • Jean Calvin, *L'Institution chrétienne* (1560), Livre III, chapitre XXIII, *Réfutation des calomnies dont on a toujours à tort blâmé cette doctrine* [de la prédestination] point 2, *Dieu ne serait-il pas injuste de vouer à la mort des créatures qui ne l'ont point encore offensé ?*

## églises

C'est l'expression de la liberté totale et souveraine de la volonté divine même à l'égard des conceptions humaines du bien et du mal.

Cette théologie suscite des réserves dans les Eglises sœurs et de l'indignation à Genève même. Jérôme Bolsec, un ancien carme passé à la Réforme, s'attaque à cette doctrine. Arrêté, il est chassé de la ville en 1551. Les autorités déclarent *L'Institution chrétienne* et son auteur référence officielle de la cité.<sup>4</sup>

Sébastien Castellion, ancien ami de Calvin, préfet du collège, se rebelle à son tour : « Quel est l'homme qui voudrait engendrer des enfants pour les détruire ? Si vous qui êtes mauvais, vous reculez d'horreur devant pareille intention, quelle impiété n'est-ce pas de l'attribuer à Dieu [...]. Un Dieu bon ne peut avoir créé ni par, ni pour la haine. » Il doit se réfugier à Bâle, où il est poursuivi par la détestation tenace de Calvin.

Le réformateur, lui, considère la prédestination comme une doctrine « consolante ». Il faut bien dire qu'il la voit du point de vue des élus ; quand il prêche sur le sujet, il dit « nous ». Et l'on peut comprendre que cette image d'un Dieu implacable envers les autres et attentif à ses fidèles dynamise une communauté et lui donne une capacité de résistance particulière. « J'ai aimé Jacob et j'ai haï Esaü » (Mt 1,2), c'est réconfortant quand on appartient à la descendance de Jacob.

## Protestantisme libéral

La doctrine de la prédestination devient le cœur du calvinisme orthodoxe. Du synode de Dordrecht (1618) au *Consensus Helveticus* (1674), la doctrine ne fait que se durcir. Le renversement intervient au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. La Compagnie des pasteurs estime alors qu'il ne faut plus prêcher sur ces matières

« obscures et difficiles ». Le *Consensus* est aboli en 1706 et l'on renonce à exiger des pasteurs de souscrire à la profession de foi obligatoire avant de monter en chaire (1725). C'est la fin des confessions de foi officielles dans l'Eglise protestante de Genève.

C'est que nous sommes entrés dans l'époque des Lumières, le Dieu de la prédestination revêt un visage de partialité et d'arbitraire insupportable. Trois ans plus tard (1728), Jean-Jacques Rousseau fuit la ville, puis se convertit au catholicisme. Il va développer une anthropologie qui répudie le péché originel et défend la bonté native de l'homme. Dans une spiritualité à la fois naturaliste et évangélique, il voit en Jésus un modèle d'humanité. C'est de la société que vient le mal, et de la civilisation. Il faut écouter la conscience personnelle, lieu d'expression du divin. Elle seule ouvre le chemin vers la vertu et le bonheur.

Kant voit en Rousseau le Newton de la morale : il a retourné la théologie comme Newton a bouleversé la physique. Il félicite l'auteur de *La profession de foi du vicaire savoyard*, de présenter un Dieu qui « préfère infiniment l'homme de bonne volonté à l'élus ».

Qui oserait parler encore de *serf arbitre*, de grâce invincible, de prédestination éternelle, et surtout de l'inégalité la plus fondamentale qui soit : celle qui sépare les élus des damnés ? Une différence irrévocable, éternelle et voulue par Dieu. Cette prise de distance touche également les réformés romands. Dans l'*Encyclopédie d'Yverdon* (1770-1780), Elie Bertrand écrit à propos des calvinistes : « Calvin est pour eux un docteur respectable sans doute [...] mais point du tout un docteur infaillible, ni un maître

4 • Par une décision du Conseil du 9 novembre 1552.

qu'ils suivent sans examen. »<sup>5</sup> Cette idée de libre examen et de tolérance vient à prendre, chez de nombreux théologiens réformés, l'allure d'un dogme central. Ainsi Samuel Vincent (1787-1837) déclare : « Le fond du protestantisme, c'est l'Évangile ; sa forme, c'est la liberté d'examen. »<sup>6</sup>

A Genève même, Jean-Jacques Caton Chenevière (1783-1871), professeur à l'Académie, s'attaque au dogme de la Trinité, à la divinité du Christ, à l'idée de rédemption. Il rejette, dans ses *Essais théologiques*, le péché originel et la prédestination. Il veut une religion conforme à la raison, dénie la légitimité des confessions de foi et s'efforce de démontrer qu'elles sont le contraire de l'esprit protestant, qui est celui du libre examen. De fait, l'évolution du temps a rongé les principes de base que Luther avait posés : la foi seule... on y a ajouté les confessions de foi, l'État confessionnel et son glaive ; la grâce seule... plus le moralisme, le piétisme, le méthodisme, l'évangélisme ; le Christ seul... plus les Églises d'État, les alliances politiques et militaires ; la Bible seule... plus les écoles d'interprétation, le scientisme, l'historicisme.

Le cœur du protestantisme devient le rejet d'une mentalité d'autorité et de tradition, identifiée au catholicisme, pour devenir l'art de juger et de critiquer avec tous les moyens de la science et de la raison. C'est le programme du protestantisme libéral, ce n'est, bien sûr, pas du tout celui de Calvin.

5 • **Bernard Reymond**, *Le protestantisme et Calvin. Que faire d'un aïeul si encombrant ?* Labor et Fides, Genève 2008, p. 63. (Voir sa recension p. 39.)

6 • Ibid. p. 76.

7 • **Marc Faessler**, *La double prédestination chez Calvin. L'intention et le durcissement*. Bulletin du Centre protestant d'études, novembre 2006, p. 14.

De fait, le règne de l'exégèse historico-critique a gravement atteint l'autorité magistérielle de la Bible. Le texte n'est plus qu'un témoin de positions historiquement datées, dans un livre qui n'est qu'un rassemblement d'ouvrages disparates, aux théologies contrastées et parfois contradictoires.

## Un homme de son siècle

Malgré les efforts de biographes comme Doumergue ou Merle d'Aubigné, la distance par rapport aux thèses calviniennes n'a fait que croître. On crédite Calvin de valeurs plus ou moins anachroniques, comme une orientation vers la démocratie, le capitalisme ou la liberté de conscience. On ferait mieux de le prendre comme il est, implanté dans son siècle, avec une conception extrêmement forte de la toute-puissance divine et la capacité d'en supporter l'odieux.

Revenant sur la double prédestination, Marc Faessler, théologien genevois, fait remarquer combien elle s'ancre dans l'idée de la toute-puissance divine. N'y aurait-il pas moyen de penser la transcendence divine par l'autre bout, celui de la toute faiblesse ?<sup>7</sup>

C'est un thème fondamental de la prédication de Jésus que celui des petits, des pauvres et des persécutés comme les aimés de Dieu. Chez Maurice Zundel, la pauvreté divine est au cœur de la théologie. Elle dessine les limites que se donne volontairement l'amour du Père dans sa relation avec la fragilité humaine. C'est certainement là une spiritualité qui a inspiré des saints contemporains, tels Mère Teresa, l'Abbé Pierre, Sœur Emmanuelle. Mais ne mélangeons pas les époques, faisons nos choix théologiques et ne récrivons pas l'histoire.

**J.-Bl. F.**